



Plateforme des ONG pour la Palestine - AFPS

Réponse et engagements de Corinne MOREL DARLEUX

***Candidate aux élections législatives
Front de Gauche, 3^{ème} circonscription de la Drôme***

Die, le 16 mai 2012

Cher-e-s amis de France Palestine Solidarité Ardèche – Drôme,

C'est avec grand plaisir que je réponds à votre interpellation des candidats aux législatives. Nous avons en effet de nombreuses convergences de point de vue et les propositions que je porte au nom du Front de Gauche rejoignent, je crois, nombre de vos préoccupations. Cela est vrai en ce qui concerne les coopérations de Solidarité internationale avec la Palestine que je porte en tant qu'élue membre de cette commission à la Région Rhône Alpes, la demande de reconnaissance de l'État de Palestine à l'ONU, le combat pour le respect des droits humains comme récemment pour les prisonniers en grève de la faim, ou encore en ce qui concerne la levée du blocus de Gaza.

Je me suis moi même rendue en mission en Israël et Palestine en octobre dernier, avec d'autres membres du Parti de Gauche. L'occasion d'évaluer la situation sur place et de rencontrer les acteurs du processus de paix à Tel Aviv, Jerusalem, Bethléem et Ramallah. J'y ai rencontré des représentants du mouvement social du Boulevard Rotschild à Tel Aviv, le Président du Conseil National Palestinien, le Premier Ministre Palestinien Salam Fayyad, le parti de gauche "Initiative Nationale Palestinienne", mais également des ONG, des citoyens Palestiniens en territoires occupés, les parents de l'ex prisonnier franco-palestinien Salah Hamouri, et des paysans réunis en coopérative.

J'ai réaffirmé publiquement à cette occasion ma solidarité entière avec le combat en faveur de l'application du droit international et des résolutions de l'ONU, contre l'occupation israélienne à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem Est, pour le droit au retour des réfugiés, la reconnaissance des frontières de 1967 et la reconnaissance de la Palestine à l'ONU.

Ces causes, que j'ai donc déjà eu de nombreuses occasions de défendre, tant dans la Drôme comme militante et élue, que plus largement en tant que Secrétaire nationale du Parti de Gauche, je m'engage naturellement à les porter haut et fort au cœur de l'Assemblée nationale en tant que Députée.

Vous trouverez sur mon blog toutes mes prises de position récentes sur la Palestine : <http://www.lespetitspoissonrouges.org/index.php?tag/Palestine> et ci après mes réponses aux questions que vous avez bien voulu m'adresser en tant que candidate du Front de Gauche aux législatives dans la 3e circonscription de la Drôme.

En vous en souhaitant bonne réception,
Solidairement,

Corinne Morel Darleux
Candidate du Front de Gauche aux législatives dans la 3e circonscription de la Drôme

Appuierez-vous la reconnaissance bilatérale l'État de Palestine?

Oui, la France doit reconnaître l'État de Palestine, et agir pour que ses partenaires européens fassent de même. Nous devons reconnaître l'État palestinien viable et indépendant, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et dans le respect du principe du droit au retour des réfugiés, conformément aux résolutions de l'ONU.

Aujourd'hui, tous les États du monde ont adopté la proposition d'un État palestinien, y compris les États-Unis par la voix de George Bush en 2002 et même Israël depuis Ariel Sharon. Plusieurs États latino-américain et même l'Islande ont effectivement reconnu l'État palestinien. En tant que Députée j'œuvrerai concrètement pour qu'Israël ne puisse plus impunément coloniser la Palestine, en promouvant et en mettant en place à son niveau des mesures de rétorsion à l'encontre des responsables.

Reconnaître l'État de Palestine constituera un acte particulièrement important. Plus il y aura d'États à reconnaître la Palestine, plus l'exigence d'en finir avec la colonisation prendra de la force, et plus on donnera des chances à une paix juste entre palestiniens et israéliens.

Soutiendrez-vous l'entrée de plein droit de l'État palestinien aux Nations Unies?

Oui, je soutiendrai l'admission de plein droit de l'État de Palestine aux Nations Unies. J'ai déjà eu l'occasion de l'affirmer publiquement en tant que Conseillère régionale avec mes camarades du groupe Front de Gauche Rhône Alpes. La question de Palestine est une question de droit international. Le corpus légal constitué par l'ensemble des résolutions de l'ONU doit être appliqué. C'est là une - sinon la - condition nécessaire à une solution politique pacifique du conflit.

Il ne peut y avoir d'autre lieu que l'ONU et d'autre méthode que le multilatéralisme, seule l'ONU a la légitimité nécessaire pour encadrer cette solution. Il n'y a pas de solution juste pour le peuple palestinien, et pour tous les peuples de la région, dans le cadre d'un simple «dialogue» bilatéral particulièrement inégal.

Quelles mesures restrictives comptez-vous proposer en ce qui concerne l'importation de produits des colonies importés en France et dans le reste de l'Union européenne ? Etes-vous prêts à en faire interdire l'importation ?

Des mesures de rétorsion doivent être prises et je demanderai à ce que soit dressée une liste noire des entreprises israéliennes qui violent délibérément l'esprit des dispositions prises par l'UE en exportant abusivement des produits provenant des territoires occupés. Les produits de ces entreprises doivent être interdits en France et au niveau européen. Je demanderai en outre la suspension de l'accord d'association UE-Israël tant que le gouvernement israélien ne se conformera pas aux clauses de celui-ci et notamment la clause de respect des droits de l'Homme. Tout comme le groupe Front de Gauche vient de voter contre la création d'une « chambre de commerce » franco-israélienne à la Région Rhône Alpes.

Plus largement, la France et l'UE doivent faire appliquer strictement l'interdiction, pour les entreprises françaises et européennes, de participer, par des investissements illégaux, à la colonisation, en permettant à Israël d'en tirer des profits et une capacité accrue de domination économique et politique.

La colonisation est illégale. Tout commerce et investissement qui la favorise est donc aussitôt frappé d'illégalité. Les entreprises qui comme Alstom, Veolia ou France Télécom-Orange ont conclu des contrats en contradiction avec le droit international devront immédiatement cesser leur activité sous peine de sanction hautement dissuasives. Une liste noire des entreprises favorisant la colonisation devra être dressée et rendue publique.

Que comptez-vous faire pour contribuer à la levée du blocus de Gaza?

Le blocus de Gaza doit être levé totalement, immédiatement et sans condition. Il est une manifestation brutale et totalement illégale de la politique de force des autorités israéliennes. Hélas, les condamnations à répétition du blocus ont fait la preuve de leur inefficacité. La France doit suspendre toute préférence commerciale avec l'État d'Israël tant qu'il ne sera pas mis fin au blocus de Gaza. Au sein du Conseil européen, la France doit œuvrer pour que tous les États membres et l'UE fassent de même. Au Conseil de sécurité de l'ONU, nous devons nous opposer à l'impunité du gouvernement israélien et demander que des sanctions soient adoptées. L'envoi d'une force de protection et de sécurisation de l'ONU doit aussi être envisagée pour garantir la liberté de circulation des palestiniens et des marchandises.

Voilà les positions que je défendrai, si je suis élue Députée, à l'Assemblée Nationale.

Je m'y engage.

Corinne MOREL DARLEUX

Candidate du Front de Gauche aux législatives dans la 3e circonscription de la Drôme